OBSERVATIONS

SUR LES ÉCLAIRCISSEMENS

DONNÉS

PAR LE Cen TALLEYRAND

A SES CONCITOYENS.

A PARIS,

Chez tous les Marchands de nouveautés.

AN VII.

Case
FR C
6114

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

OBSERVATIONS

SUR LES ÉCLAIRCISSEMENS

DONNÉS

PAR LE Cen. TALLEYRAND

A SES CONCITOYENS.

DANS les discussions qui touchent à de grands intérêts, le sort de la vérité est d'être enveloppée de nuages qui semblent s'épaissir à mesure qu'on sent mieux le besoin de la connoître. Le système d'attaque et de défense est malheureusement si perfectionné que l'esprit le plus droit s'embarasse dans les recherches qu'il veut faire et n'ose le plus souvent asseoir son opinion. N'est-il donc aucun caractère distinctif du vrai et du faux? N'est-il aucune notion exacte du juste et de l'injuste? Un homme est dénoncé avec partialité, il se défend avec

modération : les accusations sont mal présentées, quelquefois même elles semblent contradictoires; les réponses sont indirectes, ambigues, insignifiantes. On offre, d'un côté, des rapprochemens qui peuvent paroître forcés; de l'autre, on entasse des raisonnemens que le simple bon sens refuse d'admettre. Quels sont les motifs de condamner? quelles sont les raisons d'approuver?

Ces réflexions frappent sur-tout à la lecture des éclaircissemens que le citoyen Talleyrand vient de publier. Mais si le besoin d'éclairer des doutes, et de préciser des faits fut jamais senti, c'est dans des circonstances où il s'agit du salut d'une nation entière, de l'existence de la République française. Guidés par le seul sentiment du bien public, sans haine, comme sans affection, nous allons présenter quelques apperçus dans cette importante cause soumise aujourd'hui au tribunal de l'opinion.

Après le traité de Campo-Formio, (1).

(1) Le salut de la patrie n'a point paru nécessiter que l'on remontât plus haut : l'amour de la

la République n'avoit plus d'ennemis sur le continent : il restoit encore sans doute dans l'ame des rois des germes de ressentiment et de vengeance ; mais on ne peut nier que la transaction n'eût été consentie avec joie, et que rien ne présageoit alors qu'elle ne dût être durable, si l'on conservoit des garanties.

Le citoyen Talleyrand, étranger jusques là peut-être aux opérations diplomatiques d'Italie, avoit annoncé, en arrivant au ministère, des vues de conciliation et de paix ; on devoit croire que les négociations postérieures seroient dirigées vers l'unique objet de tous les vœux de la France ; et bientôt on a vu avec surprise se former une coalition nouvelle, qui s'avançant constamment à son but, et se fortifiant pour ainsi dire à chaque pas, a frappé les Républiques alliées, et porte aujourd'hui la terreur jusques sur nos propres frontières.

Il a paru l'année dernière deux brochures

---

vérité, l'honneur national, l'intérêt de la révolution, la cause de la philosophie auroient sans doute exigé davantage !!!....

faites pour fixer l'attention des cours de l'Europe, et qui sembloient développer en détail le plan que nos ennemis avoient intérêt de suivre : *Le tableau spéculatif de l'Europe, par Dumourier, et l'antidote de Rastadt...* On s'étonne maintenant d'y trouver l'indication de la plupart des manœuvres qu'on n'a cessé de pratiquer depuis contre la République française. L'idée d'une ligue universelle, les moyens politiques et militaires d'exécution, les ressources particulières de chaque puissance, tout est prévu et combiné : il n'est pas jusqu'à l'enlèvement des déportés de Cayenne que l'un de ces ouvrages n'annonce et ne conseille. On pouvoit les considérer en un mot comme une instruction de Pitt à ses agens; et c'est cette instruction trop bien entendue qui semble avoir réglé jusqu'à présent la marche des affaires. La publicité de tant d'intrigues n'a été pour notre ministère qu'un avertissement illusoire, et nous sommes tombés dans tous les pièges tendus visiblement sous nos pas.

Mais abandonnons ces écrits trop connus, et pour fixer plus particulièrement nos idées,

suivons l'ordre de défense auquel a cru devoir s'assujettir l'auteur de l'écrit que nous examinons.

Nous laisserons ces regrets manifestés par le citoyen Talleyrand sur la nécessité où il est de répondre à des dénonciations, et qui ne prouvent pas plus en sa faveur que ceux qu'il plairoit à ses adversaires de témoigner sur la rigueur du devoir impérieux de le dénoncer au nom du bien public. Qu'est-ce que les réclamations d'un accusé qui se plaindroit de ce que ses accusateurs troublent sa tranquillité?

Nous ne nous occuperons pas davantage de l'apologie qu'il présente de sa conduite à l'assemblée constituante; les Lafayette, les Lameth pouvoient s'honorer aussi de ce qu'ils avoient fait à cette époque. Ils n'avoient pas moins démérité que le citoyen Talleyrand du clergé et de la noblesse; et l'on sait comment ils ont justifié la première attente des amis de la liberté. Cessons d'appeler des opinions en garantie des principes, gardons-nous en même temps de donner à quelques hommes l'occasion de répandre que

c'est un crime d'avoir été de l'assemblée constituante, parce que plusieurs ont trahi la cause nationale. Les vrais amis de la liberté qui siegèrent dans son sein ne cesseront de recueillir les témoinages de l'estime publique, tant qu'ils ne cesseront point de les mériter. Le citoyen Talleyrand ne peut se faire illusion sur le sens du reproche qui lui est adressé d'être du parti des hommes de 91. Tout le monde sait que depuis l'établissement de la République, on a désigné, sous ce nom d'hommes de 91, non les députés du peuple qui les premiers ont proclamé ses droits, non les fondateurs de la liberté qui, en nous donnant une constitution, firent les premiers pas vers la République; mais les ambitieux qui se prostituèrent à la défense du système héréditaire, mais les partisans de l'aristocratie, qui, long-temps même après le 10 août, parloient de transiger avec les principes dont les vœux rappelloient la constitution de 91, quand la République étoit déjà dans tous les cœurs, et qu'il ne s'agissoit que d'en consolider les bases. Le citoyen Talleyrand présente trois hypothèses hors desquelles tout lui paroît chimérique. Ou bien dit-il la

République s'affermira, ou nous tomberons dans la destruction de tous les pouvoirs, ou la royauté absolue reviendra nous asservir. Il a donné des garanties contre les deux dernières suppositions, et il regarde comme démontré qu'il ne peut vivre que dans la République.

Cette manière de raisonner en impose par l'appareil, mais porte-t-elle la conviction dans les esprits ? L'ingénieuse analyse de diverses hypothèses admissibles est-elle complette ? Ne s'apperçoit-on pas que le ministre sent très-bien le point de la difficulté, qu'il y touche et qu'il met tout son art à l'éluder ? Une omission volontaire ne rappelle que plus vivement l'idée qu'on dérobe à l'inquiétude publique ; cette idée, voici comme quelques personnes la commentent et la développent : si, par exemple, il existoit un parti qui eût aidé aux secousses révolutionnaires, et qui présentât au peuple fatigué le repos et la paix dans un certain système de modération ; si ce parti s'appuyoit au-dehors sur une grande puissance, et même sur deux (1), et qu'il eût

(1) Qu'il nous soit permis de remarquer avec

été préparé des arrangemens suivant les tems et les circonstances ; s'il résultoit enfin du concours de diverses combinaisons, qu'on voulût donner à la France, non pas précisément un roi constitutionnel, mais un président de congrès ; un administrateur inamovible avec un sénat et deux chambres : ce n'est pas là l'hypothèse du retour absolu de la royauté dont parle le citoyen Talleyrand, c'en est une autre qui vaut peut-être aussi la peine d'être présentée. Que ce plan ne soit pas celui du prétendant de Mittau, que ce ne soit pas avec les Russes et les Autrichiens qu'il puisse s'exécuter ; à la bonne-heure ; il est sur la scène politique en Europe d'autres intérêts et d'autres instrumens ; et d'ailleurs on ne seroit peut-être pas embarrassé de conduire les choses

---

quelle rapidité sont sanctionnées certaines résolutions peu importantes en apparence, mais relatives à des nations étrangères, tandis que celles qui paroissent importer le plus au maintien de la République et de la constitution de l'an trois sont ajournées ou rejetées sans cesse ! ! ! Combien d'autres remarques nous laissons faire aux publicistes sur certains ministres, certains messages, etc. etc. !

au point où ce dénouement paroîtroit le seul propre à nous donner au-dehors des appuis contre les barbares du Nord, et au-dedans des sûretés satisfaisantes pour les hommes qui se sont attachés à la révolution. Nous sommes loin de penser que la République ne soit pas à couvert d'un pareil danger; elle est fondée sur des bases qu'il n'est pas au pouvoir de l'intrigue de renverser; mais pourquoi le citoyen Talleyrand ne prend-il pas aussi le soin de nous démontrer l'absurdité de cette hypothèse? D'où vient qu'il ne nous rassure pas contre les inquiétudes qui s'élèvent à cet égard, et qui se sont encore accrues par le rapprochement de plusieurs événemens de la révolution anglaise comparée avec la nôtre, dans quelques récits récemment publiés? Monck n'a point rétabli la monarchie absolue en Angleterre; Charles second prétendit gouverner constitutionnellement, ou plutôt (car la révolution n'a fini qu'après l'expulsion de Jacques) ce fut par le consentement de quelques révolutionnaires même que Guillaume affermit sa domination. Certes, les vrais amis de la République

ne se dissimulent pas la gravité de la supposition, qui paroît une chimère au citoyen Talleyrand ; c'est l'un des objets de leurs plus vives alarmes, et ils se demandent si, tandis que ce ministre rappelle avec complaisance ses sermens de fidélité à la République et ses délits envers la royauté, l'écrit qu'il publie ne pourroit pas être considéré sous un très-favorable aspect dans le régime dont sa tranquille et dédaigneuse philosophie ne peut admettre la possibilité.

Le citoyen Talleyrand s'étonne d'être réduit à prouver, en l'an 7, qu'il n'est point un émigré : « La convention nationale, dit-» il, dans le temps de sa plus grande indé-» pendance et de sa plus grande force, peu » de jours avant vendémiaire » (c'est-à-dire, pendant la réaction qui précéda vendémiaire), « a rapporté le décret d'accu-» sation sous le poids duquel il étoit, et » a rayé son nom de toute liste d'émigrés ». Il s'efforce de prouver que c'est là un jugement irrévocable. Je ne sais trop qu'en penseroit le corps législatif, s'il lui arrivoit de s'occuper de cette question de compétence, et s'il ne distingueroit pas entre

l'acte qui prononce le rapport de l'accusation, et l'acte qui prononce la radiation. Que les principes de l'ordre judiciaire ne permettent pas de revenir sur le premier, on peut le prétendre ; peut-on de même se persuader que le second soit inattaquable ? N'existe-t-il pas d'exemples d'erreurs commises en ce genre par la convention, et qu'une autorité mieux instruite n'ait réparée ? S'il étoit prouvé, je suppose, que le citoyen Talleyrand fût un véritable émigré, et que les dispositions de la loi du 25 brumaire lui fussent directement applicables, nulle puissance sur la terre n'auroit donc le droit de révoquer un acte qui seroit l'œuvre de la surprise et de la séduction ? Mais à quoi bon de telles discussions de forme ? Qui ne sait qu'au fond le citoyen Talleyrand se trouvoit parfaitement en règle ? Il avoit en ses mains un passeport du mois de septembre 1792, comme tant d'autres, comme Dupont l'ex-constituant (1). Il est

(1) Dupont, l'ex-constituant, étoit porteur d'un passe-port, signé Danton, et qui lui avoit été donné en septembre 1792. Dupont a vainement réclamé sa radiation de la liste des émigrés ; il est mort en terre étrangère. — Dupont alors n'était pas mort.

vrai que telle ou telle loi devoit l'empêcher d'en user aussi longuement qu'il le voudroit ; mais n'a-t-il pas écrit d'Angleterre, à la Chronique de Paris, qu'il protestoit contre le décret lancé contre lui ? Et si vous lui demandez pourquoi, soi-disant forcé par le ministre Pitt de quitter l'Angleterre, où des ordres du gouvernement français le retenoient, il ne profita pas de l'occasion pour revenir en France, ne répond-il pas qu'il s'en alla en Amérique *dans un pays libre ?*

Nous arrivons à l'examen de la dénonciation qui résulte de ce concours d'événemens politiques qui ont amené l'épouvantable crise dont la République est déchirée. Le ministre se trouve bien fort de ce qu'on présume qu'il a eu l'art de se mettre en règle dans sa correspondance ; et, sous le prétexte qu'on ne lui oppose rien que de vague, il s'abstient de répondre aux faits positifs dont la réunion motive la plus terrible des accusations.

Il établit comme un point non contesté qu'il a toujours voulu la paix, et il en tire la conséquence que ce n'est donc pas lui qui a cherché à accroître le nombre de nos

ennemis, à exaspérer nos amis, à hâter la rupture des traités, à indisposer les neutres, à menacer enfin toutes les puissances de l'irruption de nos principes; il prend de-là occasion d'observer que ceux qui l'accusent sont ceux-là même qui traitoient le plus injurieusement les puissances étrangères dans des feuilles périodiques. Or, il est constant que tout ce qu'il prétend être l'ouvrage des autres, a été fait sous son ministère; il est constant que le feu de la discorde a été attisé dans toute l'Europe, et qu'après six années de travaux, de victoires et de conquêtes, nous avons perdu nos alliés, exaspéré les neutres, et réuni contre nous des puissances que d'insurmontables barrières devoient à jamais séparer. Quelle peut être dans cette anarchie diplomatique la part des journalistes, dont les feuilles, souvent mutilées, ne circulent que dans un cercle très-étroit? Quelle doit être la part d'un ministre qui étoit le centre d'une correspondance nécessairement très-étendue avec tous les agens publics et secrets du gouvernement?

Le citoyen Talleyrand sent bien le ridicule d'une allégation contre les journalistes,

et il se hâte d'ajouter qu'il a donné au corps législatif des raisons dont il est certain qu'on s'est montré fort satisfait. Nous avions entendu susurrer toute autre chose, mais sachons respecter ces mystères de la politique, et contentons-nous de ce qu'on daigne nous en apprendre.

On nous révèle, quinze mois après la paix de Campo-Formio, que l'Autriche n'en étoit pas contente ; que les événemens de Rome et de la Suisse accrurent sa haîne, et que le combat d'Aboukir fit cesser les irrésolutions de nos ennemis ; on ajoute avec modestie qu'on n'a pas laissé ignorer aux premiers agens de l'autorité exécutive les mouvemens des puissances étrangères, leurs intrigues, leurs préparatifs hostiles ; et, sur ce point, on en appelle encore au témoignage commode d'une correspondance qu'on ne peut produire. Mais qu'on nous permette d'avancer quelques questions simples, et de répondre par quelques faits dont nous pouvons garantir la vérité. A l'époque de l'insurrection romaine, le ministre a-t-il fait sentir au Directoire que cette insurrection étoit en partie l'ouvrage de la corrup-

tion anglaise ? a-t-il montré le danger de fournir à nos ennemis un prétexte de crier à la violation des traités, en renversant un gouvernement dont l'existence avoit encore été récemment garantie ? Nous pouvons assurer que le citoyen Talleyrand n'en a rien fait, qu'il a ouvert le premier la plupart des idées qu'on a réalisées ; et nous rappellerons qu'il n'a pas négligé l'occasion de s'en faire honneur, lors de la réception de l'Envoyé extraordinaire de la République romaine.

Nous demanderons de même si le ministre des relations extérieures s'est permis quelques observations au Directoire sur le projet de révolutionner la Suisse ; et nous répondrons avec assurance que c'est lui qui, loin de calmer les mécontens du pays de Vaud, a excité les magistrats à réclamer l'intervention de la France ; nous répondrons que c'est lui qui a présenté le plan d'exécution qui fut alors publié dans les journaux, et qu'il prit très-ostensiblement part à toutes les opérations des généraux Brune et Schawenbourg. Qu'on se rappelle encore ses discours de féli-

citations aux vaiqueurs des suisses et aux envoyés de la République Helvétique.

Nous demanderons si, lorsque les troupes de l'Empereur envahirent le pays des grisons, le citoyen Talleyrand a proposé quelques mesures à cet égard, et nous répondrons qu'il s'est attaché à distraire l'attention des directeurs de cet objet, et à faire envisager l'occupation des lignes grises comme une espèce de compensation de notre entrée dans la Suisse.

Le citoyen Talleyrand croit tirer un grand avantage de ce qu'il a remis au général Joubert un plan de campagne des Russes et des Autrichiens en Italie, cinq mois, dit-il, avant l'arrivée des premiers, et il suppose qu'on aura oublié que ce fut dans le même temps que nos ministres au congrès remirent une note très-énergique sur la marche des Russes; note qui, même avant d'être connue, étoit le secret de la comédie. Il annonce modestement que la communication qu'il fit au général Joubert influa utilement sur ses opérations, et il ne craint pas qu'on lui fasse

observer

observer que ce général avoit quitté l'Italie long-temps avant que les Russes y fussent entrés. On voit comment le citoyen Talleyrand sait faire valoir une simple anecdote.

Mais que dirons-nous de sa résignation à laisser croire à la foiblesse de ses défenses, lorsque dans la crainte de compromettre le secret de l'état, il n'ose pas citer d'anecdotes? Que dirons-nous de la magnanimité de sa réponse sur l'objet des principales allégations qui sont aussi adressées aux ex-directeurs? Ses égards pour le malheur ne lui permettent qu'à peine de prononcer leur nom, et cependant nous voyons qu'il leur impute les grandes mutations de la Suisse et de l'Italie, et particulièrement les changemens opérés dans la Cisalpine. C'est sans doute enfoncer le poignard avec respect; et nous venons de remarquer combien sa main est pure et sa bouche véridique. Il seroit curieux de savoir ce que les ex-directeurs, dépouillés de la puissance, auroient à répondre au ministre qui use si généreusement de la sienne. Le prestige est détruit maintenant, et certes ils doivent reconnoître l'affreuse vérité : voilà l'homme auquel ils avoient confié le secret de

notre politique extérieure et qui dirigeoit sans intermédiaire la marche et la correspondance de tous nos agens; voilà l'homme auquel ils renvoyoient scrupuleusement les dépêches que quelques ministres se permettoient rarement de faire parvenir au Directoire, et jusqu'aux dénonciations que plusieurs ont eu le courage de diriger contre le citoyen Talleyrand; voilà l'homme qui mettoit constamment sous leurs yeux la correspondance de Daendels, de Trouvé, de Rivaud, celle de leurs commissaires en Suisse, et qui n'a jamais fait une seule observation qui ne fût conforme au déplorable systême contre lequel s'élevoient alors tous les républicains; voilà l'homme qui caressoit les petites passions de l'un, éludoit les brusques interpellations de l'autre; trompoit celui ci par l'appareil du travail et de l'activité, endormoit celui-là par des contes sur la vieille diplomatie, les conduisoit tous insensiblement à leur perte, et qui leur porte aujourd'hui le dernier coup sur les bords du précipice qui va peut-être les engloutir!

Directoire régénéré, quelle leçon pour toi-même! Le ministre des hommes que tu

remplaces, l'artisan de leur ruine est là, il assiste à tes délibérations, il feint de t'offrir sa démission comme il feignoit de l'offrir aux autres. Pressé par son astucieuse importunité, tu l'accepteras peut-être ; mais tu n'en seras pas moins embarrassé dans ses filets. Sa résignation feinte lui ménagera des droits sur la nomination de son successeur ; il appellera, pour consommer son ouvrage, le plus dévoué de ses complices : libre alors de tout travail étranger aux soins de ta perte, libre sur-tout de toute responsabilité, il pourra conspirer encore avec plus de persévérance et d'audace ; et lorsque de traités en traités, de crime en crime, il t'aura conduit à l'échafaud des républicains ou des rois, il ira demander à Londres le prix de ton sang, et se fera complaisamment reprocher à Paris le jour de deuil où sa retraite aura paru décider ton anéantissement.

Le citoyen Talleyrand prend plaisir à s'étendre sur certaines interpellations peu réfléchies, et qui sont telles, dit-il, que si les faits allégués se trouvoient contraires, il seroit attaqué plus vivement. Il est vrai qu'on lui reproche de n'avoir pas exécuté plu-

sieurs plans sur l'utilité desquels les hommes éclairés ne sont point d'accord, et que sous cet aspect il peut mettre sa responsabilité à couvert. Ainsi l'invasion du pays d'Hanovre, ainsi l'attaque du Portugal, ainsi l'armement en course peuvent être envisagés sous des rapports d'utilité plus ou moins sensibles. Mais parmi ces objets de reproche, avec quelle adresse il place l'expédition d'Égypte, et comme il glisse légèrement sur cette entreprise qu'il assure avoir été préparée avant l'époque de son ministère, et n'avoir nullement *été déterminée par lui!* Comme il laisse oublier à ses lecteurs bénévoles qu'il avoit insinué très-adroitement comme membre de l'institut, ce qu'il nie d'avoir concerté sourdement comme ministre! Comme il dédaigne innocemment de se défendre contre cette preuve matérielle, ce monument écrit, où, pour éviter aux gouvernans le soin d'apprendre leur métier, il leur désigne l'*Egypte* comme le commode exil où pourront être déportés tous ceux qui sont encore de quelques degrés au-dessus ou dessous du thermomètre constitutionnel! Quelle irrésistible justification d'ailleurs que cette longue série de re-

proches qu'il auroit encourus (comme il se plaît à le supposer), dans le cas où l'expédition n'eût point été faite, et dans le cas où l'envoi d'un ambassadeur à la Porte, eût précédé ou suivi le départ de Buonaparte! Qu'avez-vous à répondre lorsqu'il n'oublie que le cas où l'ambassadeur eût accompagné le héros? Nous ne répéterons pas ici les observations du citoyen Charles Delacroix sur cette partie des éclaircissemens publiés par le citoyen Talleyrand, et sur le motif du congé accordé au citoyen Magallon; la vérité ne peut avoir un langage plus simple tout à-la-fois et plus atterrant. Nous allons raconter ce que nous savons de cette entreprise, et ce que le citoyen Talleyrand lui-même n'osera pas démentir.

Buonaparte, couvert de gloire, négocioit à Campo-Formio, et songeoit à ses destinées futures. Il avoit fait le César en Italie, il pouvoit faire l'Alexandre en Egypte. Le plan d'invasion de ce pays célèbre, présenté depuis long-temps à plusieurs cabinets de l'Europe, lui étoit connu. On l'en entretint, on lui en exagéra les avantages; et ce fut là l'étude habituelle du citoyen

Monge qui, trompé lui-même, et nourri d'idées philosophiques et savantes, crut, en ressuscitant ce vieux projet, faire la plus belle des découvertes. Buonaparte alla préparer les opérations de Rastadt; il vint à Paris, visita les côtes de l'Ouest, et sembloit ne s'occuper que des préparatifs de la descente d'Angleterre, pour laquelle il fit construire en peu de temps cent soixante-dix-sept bateaux, et rassembler quantités de chaloupes et de péniches. Mais ce n'étoit pas le compte du ministre des relations extérieures. Ce malheureux plan d'Egypte fut mis en avant, élaboré dans les bureaux, et coloré de tout ce qui pouvoit le rendre plus brillant aux yeux du jeune vainqueur. Le citoyen Talleyrand vint en faire lecture au Directoire assemblé, en présence de Buonaparte, et il déploya les moyens les plus puissans de séduction, les prestiges les plus enivrans de la gloire. Le guerrier consulté répondit que ce plan lui paroissoit digne de la grandeur française, et qu'il réclamoit l'honneur de l'exécution. Dès lors tout fut subordonné aux soins de l'armement: toute réflexion, tout conseil, tout

renseignement qui ne se rapportoit pas à l'idée dominante, fut écarté. Vainement le Directoire, revenant par intervalles à des vues plus saines, montroit encore à Buonaparte la route de Rastadt et celle de Brest, il fallut céder à l'ascendant du membre de l'institut et du ministre, qui ne négligeoit pas de dresser en conséquence ses batteries dans les cercles de Paris et dans les sérails de Constantinople. Eh ! veut-on savoir quelles mesures il employoit pour amener la Porte ottomane au consentement dont le Directoire sentoit la nécessité ! Nous n'avions point d'ambassadeur en Turquie; le citoyen Ruffin, drogman, chargé provisoirement d'affaires, fut l'homme sur lequel roulèrent les négociations. Le citoyen Ruffin habite depuis long-temps chez les Turcs; et quoiqu'il sache très-bien la langue du pays, il n'y jouit que de la très-foible considération attachée à la qualité de drogman. Etonné lui même du rôle qu'on lui faisoit jouer, il eut quelques entrevues avec le reis-effendi; et dans le compte qu'il se hâte d'en rendre, il insiste fortement sur

l'envoi d'un ambassadeur revêtu de la puissance et de l'éclat nécessaires au succès de la négociation. Le citoyen Talleyrand laissoit croire qu'il seroit lui-même cet ambassadeur ; et lorsqu'il ne fut plus temps de négocier, il fit nommer le citoyen Descorches, qui auroit envain essayé de se rendre à son poste. Tels sont les faits positifs qui se rapportent à l'expédition d'Egypte. Nous nous abstiendrons de montrer la suite des projets dont le citoyen Talleyrand entretenoit le Directoire, dans le cas où la flotte française n'auroit pas rencontré d'obstacles, projets dans lesquels il donnoit à l'imagination une carrière d'autant plus vaste, qu'il savoit mieux quels écueils attendroient nos navigateurs, avant qu'il leur fût permis de la parcourir.

Poursuivons notre examen. On se plaint du réfroidissement de la Suède, et le ministre l'impute à la persévérance du gouvernement dans le choix qu'il avoit fait de son ambassadeur ; il ne dit point qu'il est une autre cause de ce réfroidissement dans la désignation impérieuse de l'envoyé de

Suède (1), qui convenoit le moins à la cour, et à qui le citoyen Talleyrand vouloit, à tout prix, procurer en France un état brillant et un traitement considérable. Nous n'avons pas dû négliger de relever cette omission, qui donne la clef à plus d'une intrigue de boudoir et la mesure de dignité avec laquelle on traitoit les plus importantes affaires.

Nous ne cesserons pas de remarquer avec quelle adresse le citoyen Talleyrand met en opposition quelques raisonnemens vagues, qu'il trouve épars dans les journaux, et dont il se compose une espèce de fantôme ennemi avec lequel il s'escrime à grand bruit, comme pour rappeler les faits d'armes du héros de Cervantes aux prises avec les moulins aîlés. Voyez cette discussion infinie sur le second voyage de Malmesbury, et sur la fixation des conférences à Lille, fait très-simple, que le citoyen Charles Delacroix a expliqué d'un seul mot. Voyez comme il se défend d'avoir pris part aux opérations du ministre de la guerre, du ministre des

(1) Madame la baronne de St... monsieur le baron n'étoit que l'ambassadrice.

finances, de celui de la police générale. Voyez comme il repousse le reproche d'avoir cédé au roi de Naples le duché de Bénévent (1), d'avoir envoyé l'abbé d'Aymar en Piémont, d'avoir provoqué l'inscription du citoyen Truguet sur la liste des émigrés. Quand on se justifie avec tant de soin sur des points que personne ne conteste sérieusement, on annonce son impuissance à repousser de véritables attaques. Et en effet, pourquoi passer si rapidement sur les débats entamés avec les négociateurs américains, quand il est prouvé qu'ils ne se retirèrent que parce qu'ils se virent environnés d'intrigues à Paris, et qu'on débuta avec eux par une demande d'argent qui ne partoit certainement pas du Directoire? Une courte explication eut tout arrangé avec les négociateurs, et le citoyen Talleyrand ne sait que montrer de l'embarras dans la tortueuse lettre adressée à M. Gerry. Pourquoi pren-

(1) Le citoyen Talleyrand a proposé formellement au directoire, en thermidor dernier, d'attirer la cour de Naples par une convention relative au duché de Bénévent.

dre le change en ce qui concerne le Portugal, quand on demande des explications sur les causes de l'arrestation de M. d'Aranjo, et du renvoi précipité du nouveau négociateur dépêché par le cabinet de Lisbonne? Il circula, dans le tems, le bruit qu'il s'étoit encore agi d'une consignation provisoire de sommes d'argent, et nous ne nous souvenons pas que le citoyen Talleyrand ait rien répliqué de plausible sur cet objet. Pourquoi passer sous silence les mouvemens opérés en Hollande à main armée par le général Daendels, quand il est parfaitement connu qu'ils avoient été combinés pour le profit de l'étranger, et que les instructions publiques et particulières avoient été données à Paris dans le cabinet du ministre? Pourquoi se taire enfin sur les révolutions de Naples et de Turin, lorsque, d'un côté, le départ de M. Ruffo, la faveur inopinée de madame Talleyrand près de la reine furent interprêtées si cruellement pour le citoyen Talleyrand, et que, de l'autre, il lui fut reproché qu'il n'avoit laissé tomber le roi de Sardaigne qu'après d'opiniâtres tentatives pour s'ac-

quitter envers lui des promesses non gratuites qu'il avoit faites à sa majesté de lui sacrifier jusqu'au dernier des patriotes Piémontais, et de l'affermir sur son trône chancelant.

Nous rappelerons que le citoyen Guinguené, qui ne vouloit pas être le champion du système monarchique, fut remplacé avec désagrément et couvert de ridicules marqués au coin du talent ministériel. Nous rappelerons que non-seulement on persiffloit en lui le ministre républicain, mais encore l'homme de lettres philosophe qui avoit combattu l'écrit du père d'une intrigante illustre. On sait le reste et la conduite du mielleux Aymar, son successeur, dont le premier soin fut de se faire donner cent mille livres par le gouvernement provisoire du Piémont, sans doute pour s'indemniser de ce qu'il perdoit à la fuite de la royale famille.

On aime, après de tels éclaircissemens, à entendre le citoyen Talleyrand parler onctueusement de sa modération, de sa clémence, de sa longanimité, et faire ainsi

l'énumération de toutes ses vertus ; il ne lui manque plus que d'intercéder pour ses persécuteurs auprès des rois déjà près de déployer leurs vengeances.

Nous pourrions ajouter de nouveaux traits à ce tableau de la conduite du ministre des relations extérieures ; mais n'avons-nous pas démontré jusqu'à l'évidence que l'état actuel des affaires, la marche et les progrès de la nouvelle coalition, l'isolement de la République dans cette ligue universelle de puissances, sont le résultat des opérations de notre diplomatie ? Non, il n'y a qu'incertitude et confusion dans les jugemens des hommes, la vérité n'est que mensonge, la lumière du jour n'est qu'une ombre vaine, s'il peut encore rester des doutes sur la véritable cause de nos désastres. La conspiration éclate de toutes parts, chaque jour en revèle les circonstances les plus effrayantes ; l'artisan de tant de trames ourdies contre notre existence politique est connu, et l'on pourroit hésiter encore à nous arracher à l'influence directe ou indirecte d'un homme dont la présence est le scandale et la

honte de la République ! Nous contenons l'expression de notre vive indignation. Mais le directoire entend les cris des républicains qui demandent justice, et il est environné des regards du peuple français, de l'Europe et de la postérité (1).

---

(1) Le citoyen Talleyrand s'appercevra, sans doute, qu'on n'a voulu soulever que la moitié du voile. S'il ne nous sait pas gré de notre modération, nous pourrons le déchirer tout entier.